

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 7

Artikel: Parlons clair !
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parlons clair !

par Jean des Sapins

Ce titre qui sonne comme un coup de clairon est de Philippe Godet, le défenseur de la langue française, mais également de nos expressions romandes et de notre vieux langage.

Dans une publication disparue depuis longtemps, le grand écrivain neuchâtelois répondait à un professeur genevois qui, sous le pseudonyme de W. Plud'hun, publiait une brochure intitulée « Parlons français » et relevait les locutions vicieuses qu'on emploie couramment chez nous. Il déclare, ni plus ni moins, que notre façon de parler étonne les Français de France et discerne, avec effroi, dans notre langage de fâcheux restes du patois. Et, comme exemple, il ajoute, « ne dites pas *écorces noires*, mais *scorsonères* ou *salsifis*. Or, remarqua Philippe Godet, il se trouve que scorsonère est justement le mot patois qui signifie en français écorce noire, d'où il suit que pour parler français il faut d'abord parler patois. Le vice des expressions comme « J'ai dîné avec un poisson » ou « Je lui ai causé » ou encore « Je l'ai vu depuis la fenêtre » c'est qu'elles sont équivoques et que l'équivoque c'est l'abomination en français.

Rambert disait : « L'esprit français est net ; parler net c'est parler franchement. » Rien n'est plus juste. Nous parlons mal quand nous ne nous exprimons pas clairement. On dit que le style de nos auteurs romands est gris et terne. Ce n'est pas ce qui doit nous désoler. Ce qu'il faut pourchasser, par contre, ce sont les expressions troubles, les tours obscurs. Le français de M. Plud'hun doit, paraît-il, être consacré par l'usage, mais qui a qualité pour établir l'usage ? Théophile Gautier disait : « Traverser un pont » au lieu de

passer et Melchior de Vogüé a écrit : « A revoir » pour au revoir.

Pour M. Plud'hun le beau langage c'est celui « des gens bien ». Voilà le mot lâché s'écrie Ph. Godet, il faut parler comme les « gens bien ». Or, moi, qui ne me soucie pas d'être de leur nombre, je me contente de parler et d'écrire aussi correctement que possible.

On croit encore à la légende du pur français que parlent nos voisins. C'est un fait que leur langage est plus vif et plus châtié que le nôtre. Mais ces gens qui « donnent le ton » à Paris ou ailleurs emploient aussi des expressions incorrectes quand ils disent « Je pars à Versailles » et d'autres encore. Ce n'est pas l'usage qui importe, mais c'est surtout la nécessité de parler clair. Ce qui est incorrect, c'est tout ce qui est imprécis, équivoque, obscur et louche.

Le grand critique neuchâtelois s'insurge contre les propos de M. Plud'hun quand il déclare « mots surannés » ceux qui émaillent notre parler romand. Par exemple le mot « graffigner » qu'on trouve dans Rabelais est assez clair. Employons-le surtout quand il est aussi précis que dans ces mots : « Le chat m'a graffigné le visage ». Disons, sans nous gêner, « manger une glace » ou prendre une glace et « boire un verre » qui a également plus de sens que prendre un verre.

Et « planter un clou » n'est-il pas plus précis que enfoncer un clou ? Employons, au besoin, le verbe « bisquer » dit Ph. Godet, car l'expression acadé-

mique « éprouver du dépit » ne remplace pas ce mot de chez nous. Que d'autres termes encore à conserver comme « le gros de l'hiver » ou « la vigne a souffert du gel » ou « un parchet de vigne » ou encore « un poêle de catelles ».

M. Plud'hun condamne le verbe « fouiner » et permet « fureter » ce qui équivaut à statuer que le furet est un animal licite, tandis que la fouine ne l'est pas.

D'autre part il impose le mot de soucoupe au lieu de « sous-tasse ». Mais nous autres, nous buvons dans des tasses et non dans des coupes. Autre exemple : nos écoliers usent du mot « frouiller ». Ils ont raison, car frouiller est dérivé de « fraudulare », c'est donc un mot de bonne race, tandis que tricher n'est pas l'équivalent exact. Il

en est de même du mot « vacher » que le docte professeur voudrait remplacer par berger. Inutile d'insister sur la différence qu'il y a entre celui qui garde les moutons et celui qui trait les vaches.

Et pour conclure Ph. Godet ajoute que M. Plud'hun est un complice de cette détestable centralisation qui tend à effacer le caractère local de notre langage. Son erreur consiste à ne pas tenir compte de nos mœurs, de nos habitudes, de notre vie locale, des conditions mêmes de notre existence.

On ne saurait mieux dire. Cette polémique qui date d'un demi-siècle est toujours actuelle puisqu'envers et contre tout nos traditions se maintiennent. Répétons le mot de Jean-Jacques Rousseau : « Sachez ce que vous voulez dire, puis dites-le clairement sans vous embarrasser d'autre chose. »

SI VOUS ALLEZ...

... à Corcelles-le-Jorat, vous trouverez un village bien tranquille, bien de chez nous. Les gens de l'autre siècle se souviennent peut-être d'avoir entendu fredonner « Château d'amour, te veux-tu pas rendre ? » Réminiscence d'un monument poétique des anciennes mœurs du Pays de Vaud, remontant probablement à un temps fort reculé. Le premier dimanche de mai, dans divers villages, on élevait une sorte de château de planches de sapin. Les jeunes gens non mariés se partageaient en deux troupes, l'une devait attaquer l'édifice, l'autre, le défendre du haut d'une galerie qui en faisait le tour.

Les assiégeants entonnaient la chanson du château d'amour et le siège commençait. On se servait des armes de l'époque, rendues inoffensives par l'enlèvement des parties en fer. Malgré les précautions, il y eut toutefois des accidents.

A Corcelles-le-Jorat, par exemple, un jeune homme risqua de périr dans les flammes du château incendié. En 1543, LL.EE. défendirent de faire des charivaris et des « laonneries ». C'était là le nom de ces joutes villageoises venant du patois laon, lavon, lan = ais ou planches, nom d'origine probablement celtique.

Ad. Decollogny.